

<https://www.persoemy.fr/spip.php?article599>



ste victoire, st antonin sur bayon, 13, refuge cézanne, sentier jaune, pas de la savonnette, jardin des moines.



Date de mise en ligne : jeudi 12 mai 2022

Date de parution : 12 mai 2022

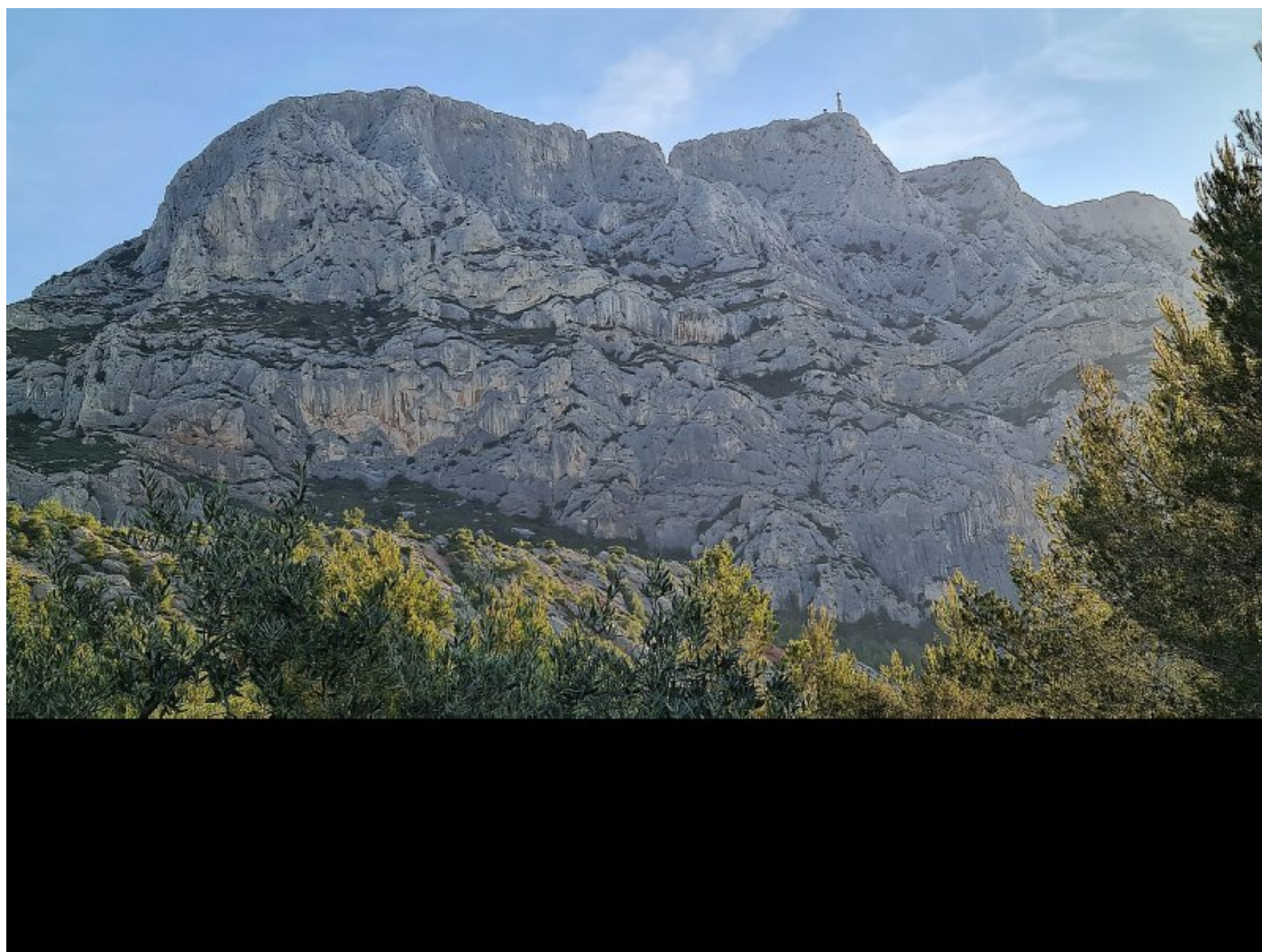
- Randos

Copyright © persoREMY - Tous droits réservés

[le circuit IGN](#)

randonnée difficile de 5kms429 en 3h20 et 525m de dénivelé, parking des bouquets, sentier jaune, puis rouge, refuge cézanne, sentier jaune..montée physique, on prend la chaîne au pas de la savonnette, on peut aussi l'éviter, on passe à côté du trou du diable, puis peu après on part à droite quelques cairns guident notre parcours, les traces d'un muret, on entre dans ce qui fut le jardin sud des moines..on en fait le tour quelques restes de murs de restanques, débris de pierre qui ont venir de la chapelle..on distingue la faille par où descendaient les moines..retour par le jaune, on évite la chaîne, puis on rejoint le rouge jusqu'à cézanne..

[vidéo proposée par les amis de la ste victoire..](#)





Parc départemental de Roques-Hautes, le hameau du Trou

Bienvenue au hameau du Trou !
Au pied des falaises de la face Sud-Ouest de Sainte-Victoire, le hameau du Trou vous présente son village pour randonneurs, les vestiges de sa chapelle rupestre nichée dans les escarpements rocheux, ses deux maisons de maître et ses magnifiques vues de villages.
Abandonné jusqu'en 2011, le site a été consacré et aménagé par le Département pour accueillir le public.

Les lieux du site, parcours de visite
Du hameau du Trou, en suivant les chemins, on voit d'abord l'ancien lavoir et le grand escalier en pierre. En bas, le grand escalier en pierre mène à la chapelle rupestre. Vous pouvez aussi partir le long des murs, jusqu'à la chapelle rupestre. Ensuite, à l'ouest, on trouve les deux maisons de maître. Enfin, à l'est, on trouve le village d'Enlène, un village qui a été abandonné en 1944 par l'occupation des Allemands. Il est aujourd'hui un site de la commune de Roques-Hautes.

La reprise des ruines
Il s'agit ici de restaurer soigneusement le site du Trou, c'est-à-dire de remettre en état les vestiges de son patrimoine architectural et de son patrimoine paysager, et d'assurer la sécurité des visiteurs. Les travaux consistent à réparer les murs de la chapelle rupestre, à restaurer les escaliers, à restaurer les deux maisons de maître, à restaurer le lavoir, à restaurer le grand escalier, à restaurer le site du Trou, à restaurer le site de la chapelle rupestre, à restaurer le site des deux maisons de maître, à restaurer le site du village d'Enlène, à restaurer le site de la commune de Roques-Hautes.

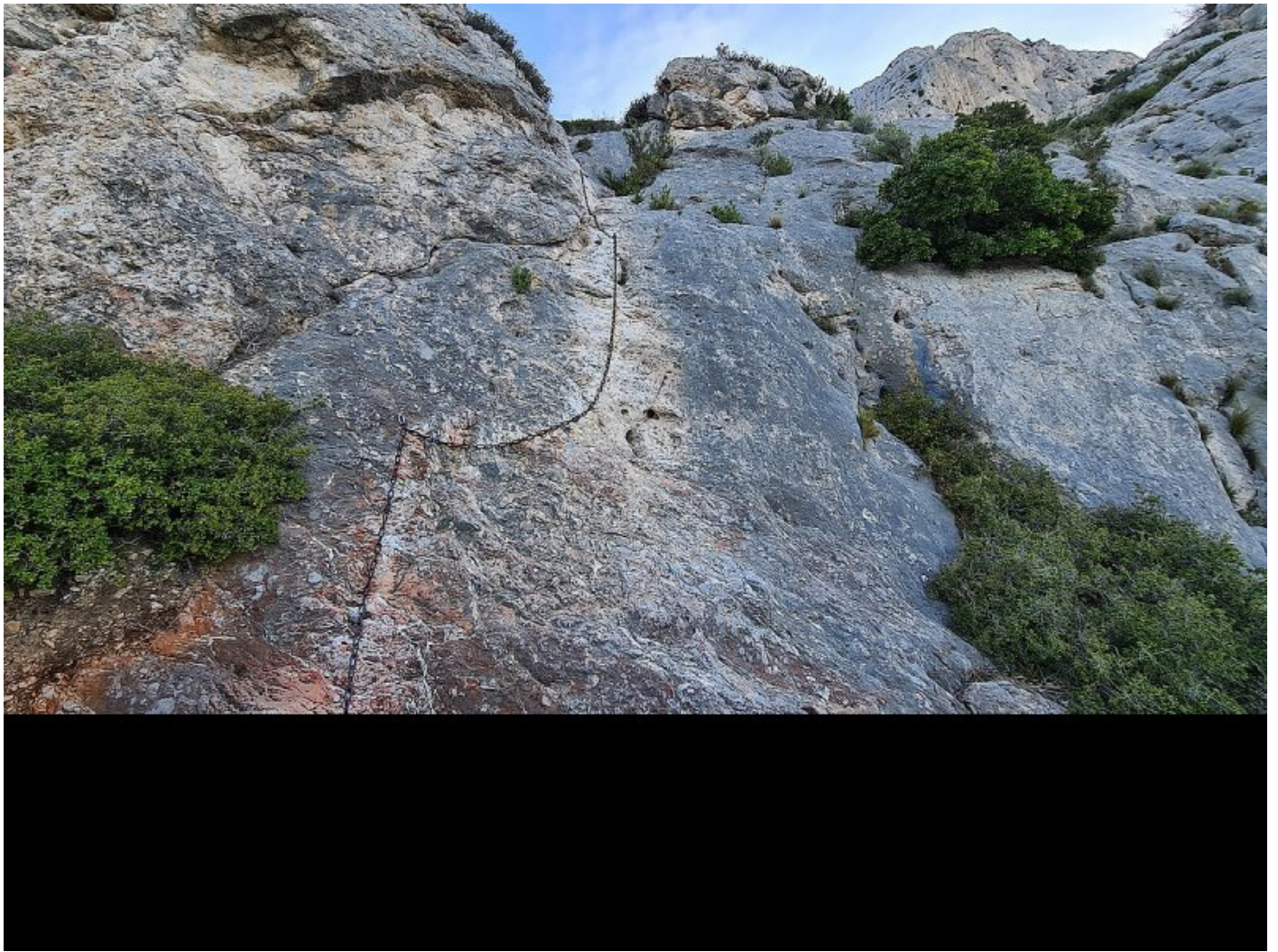
Les travaux de 2012
Des travaux de restauration ont permis de remettre en état les vestiges de son patrimoine architectural et de son patrimoine paysager, et d'assurer la sécurité des visiteurs. Les travaux consistent à réparer les murs de la chapelle rupestre, à restaurer les escaliers, à restaurer les deux maisons de maître, à restaurer le lavoir, à restaurer le grand escalier, à restaurer le site du Trou, à restaurer le site de la chapelle rupestre, à restaurer le site des deux maisons de maître, à restaurer le site du village d'Enlène, à restaurer le site de la commune de Roques-Hautes.

PLAN DU HAMEAU DU TROU

**ATTENTION !
POUR VOTRE SÉCURITÉ
RESTEZ SUR LES PARCOURS,
NE MONTEZ PAS SUR LES MURS,
SURVEILLEZ VOS ENFANTS !**



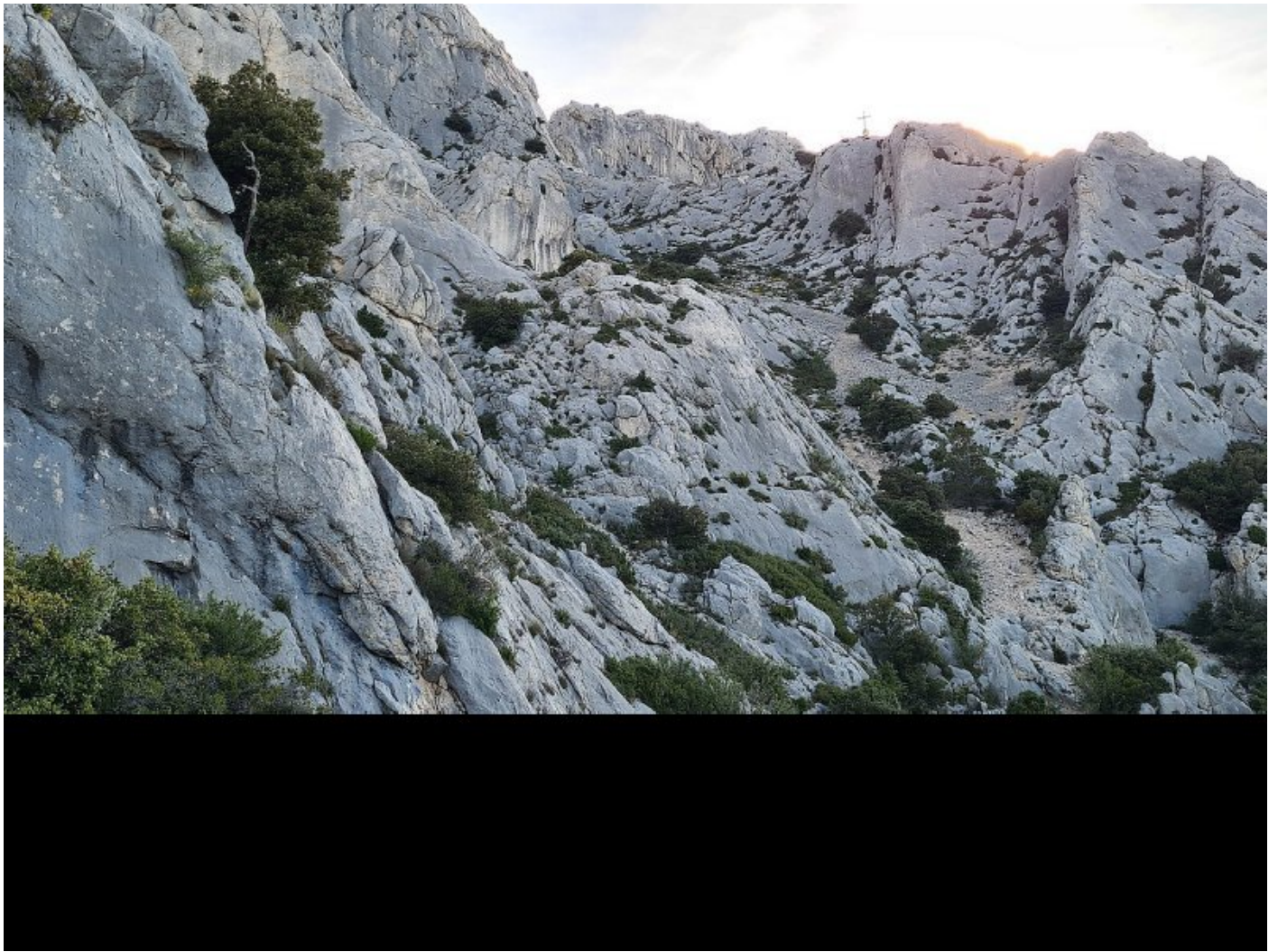


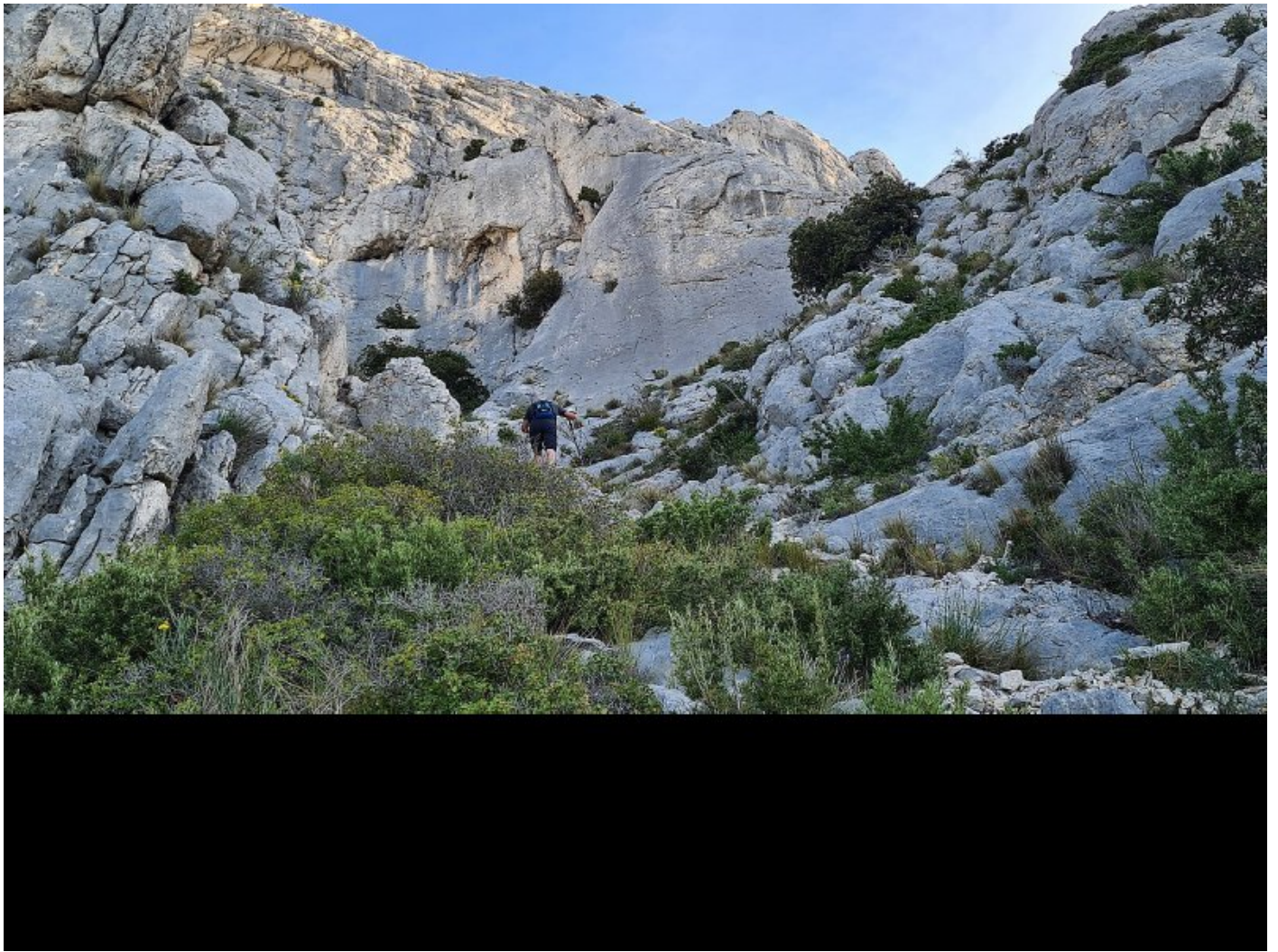


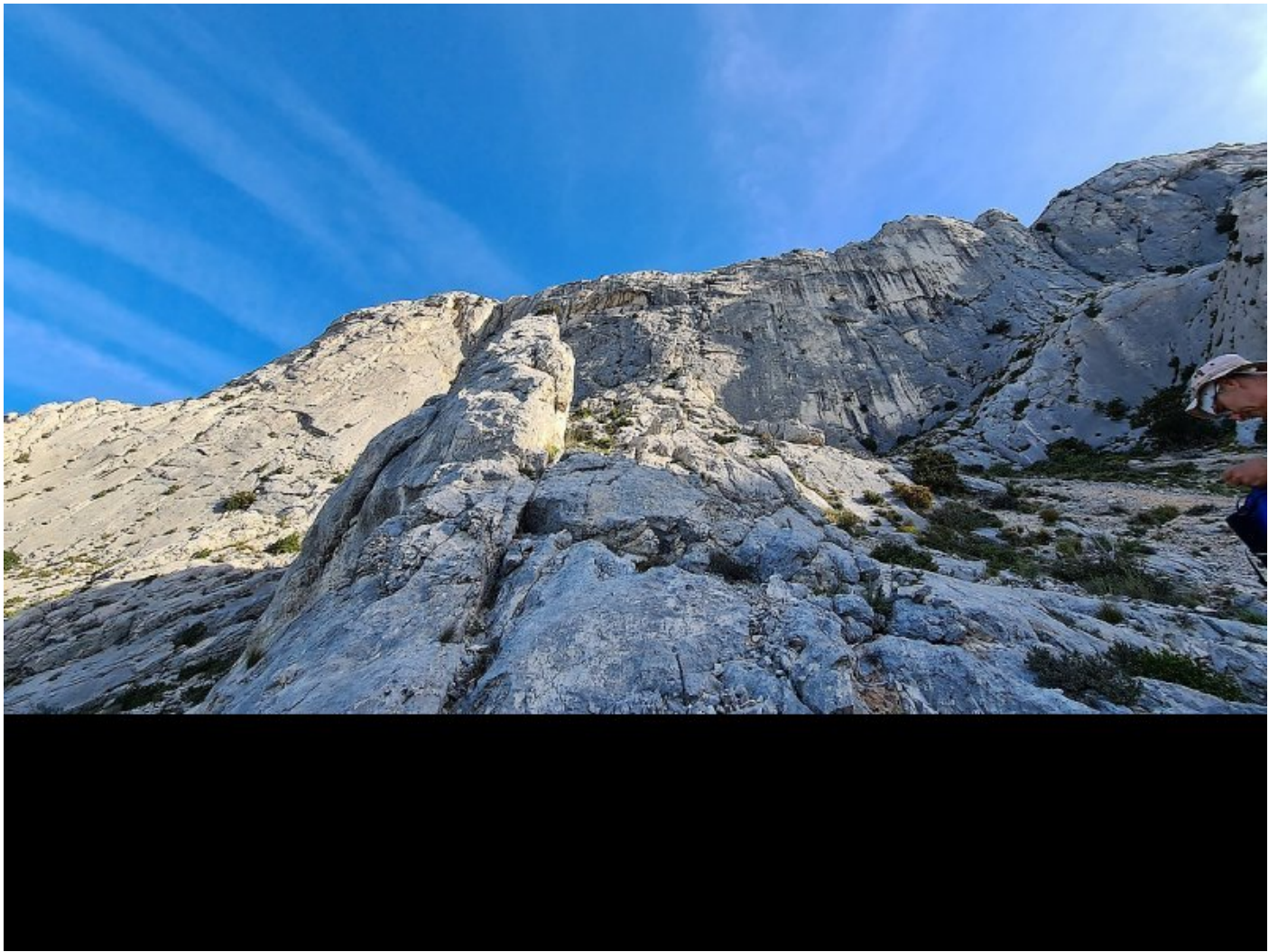


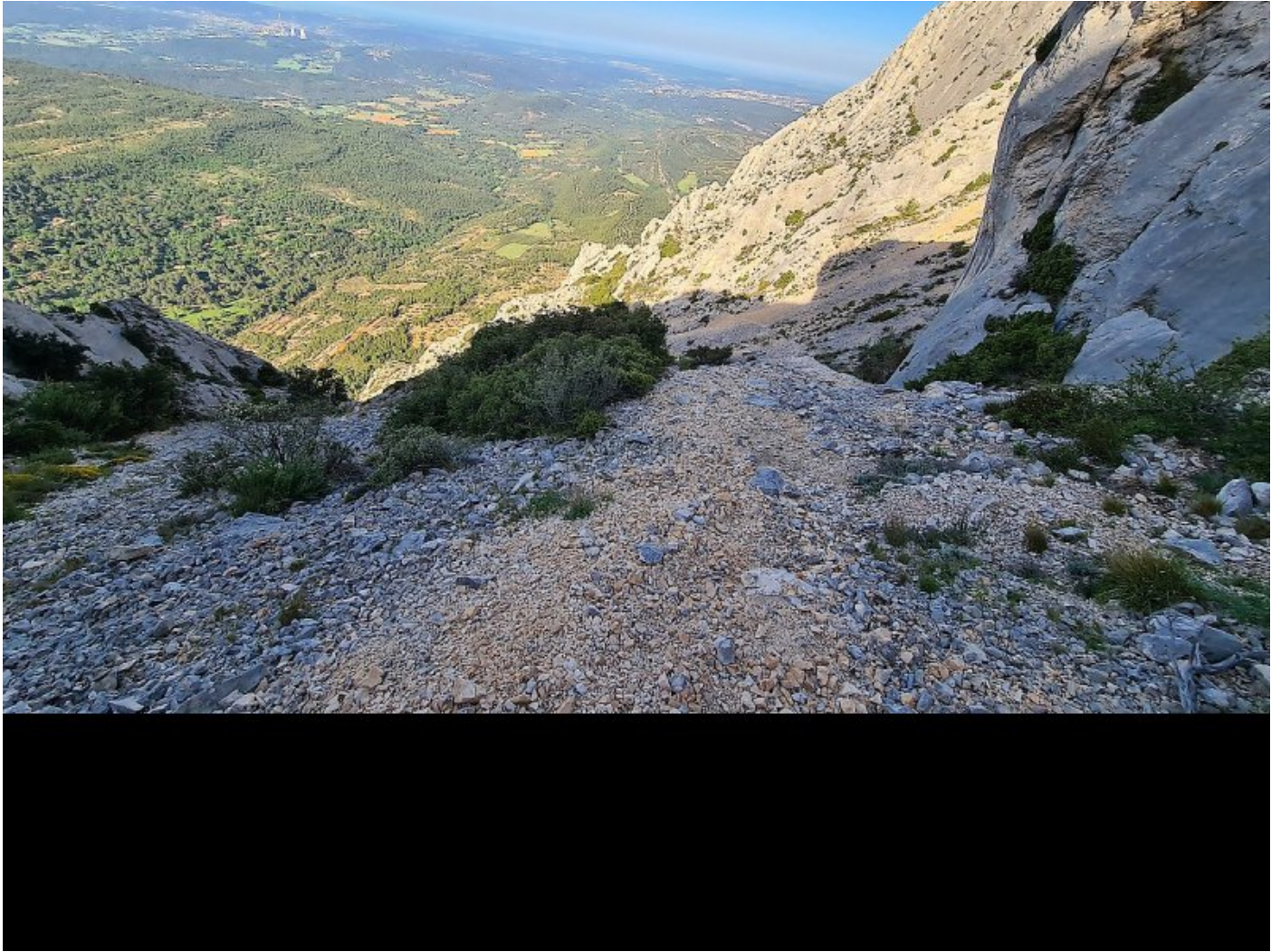


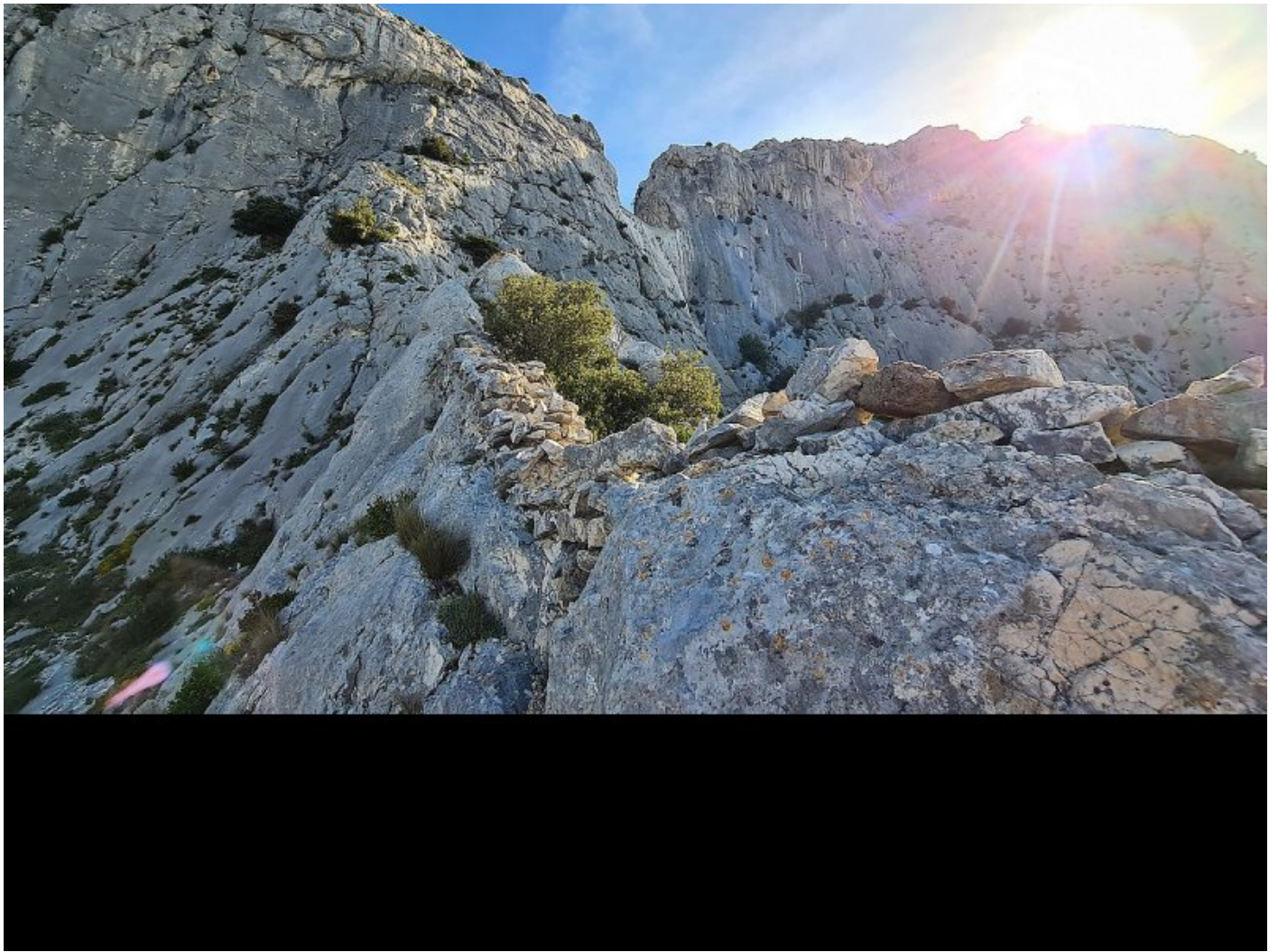


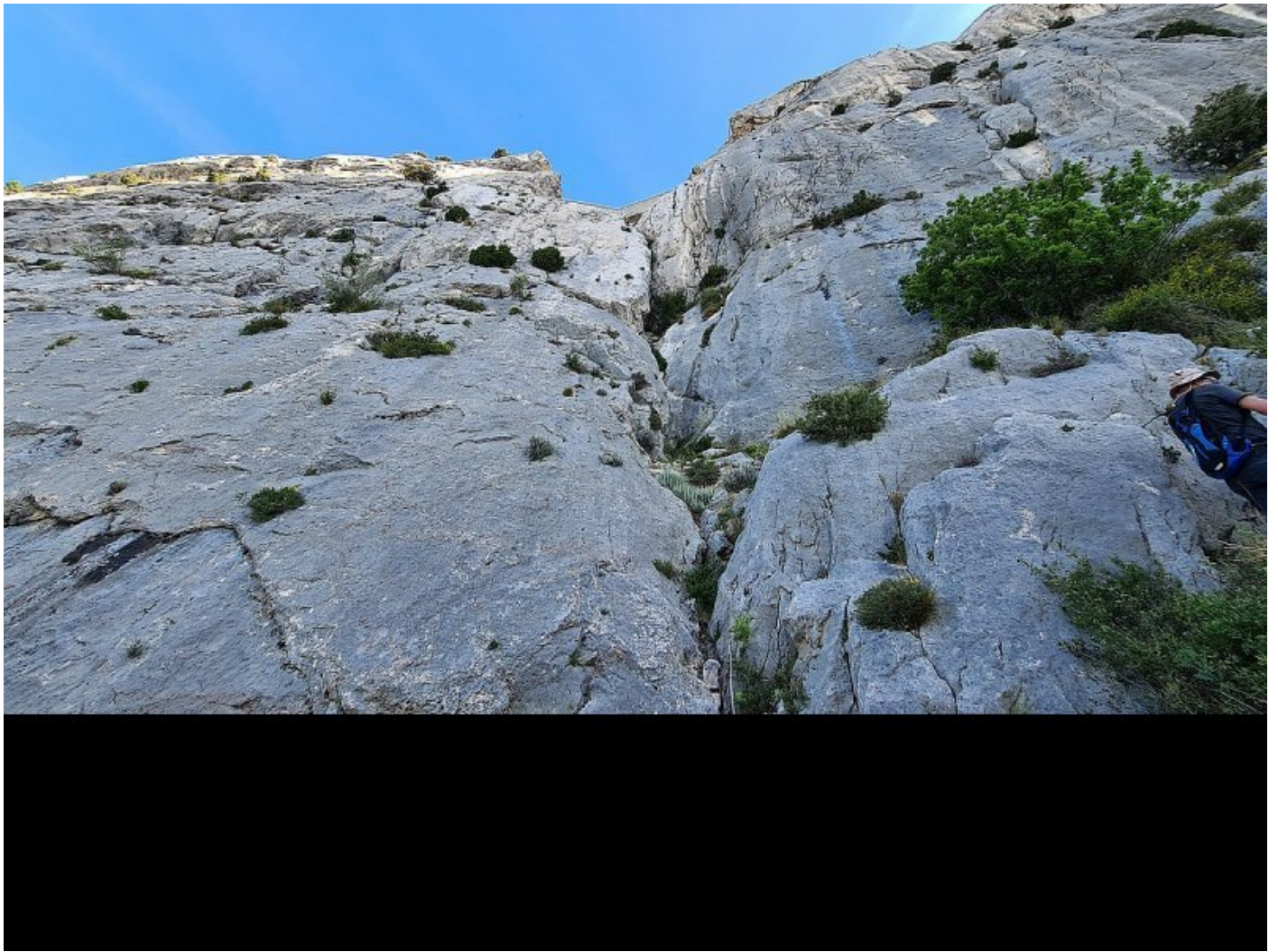




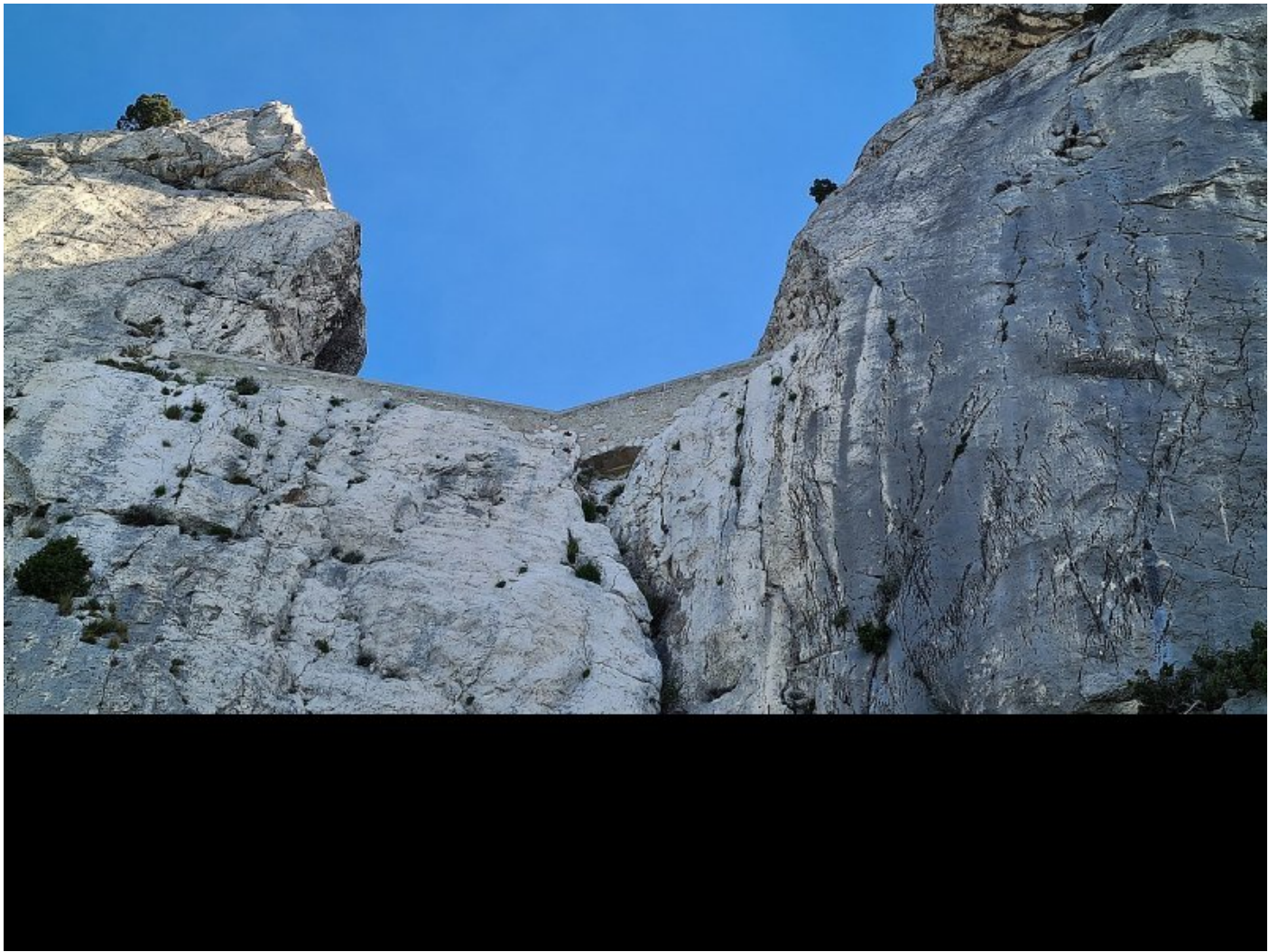










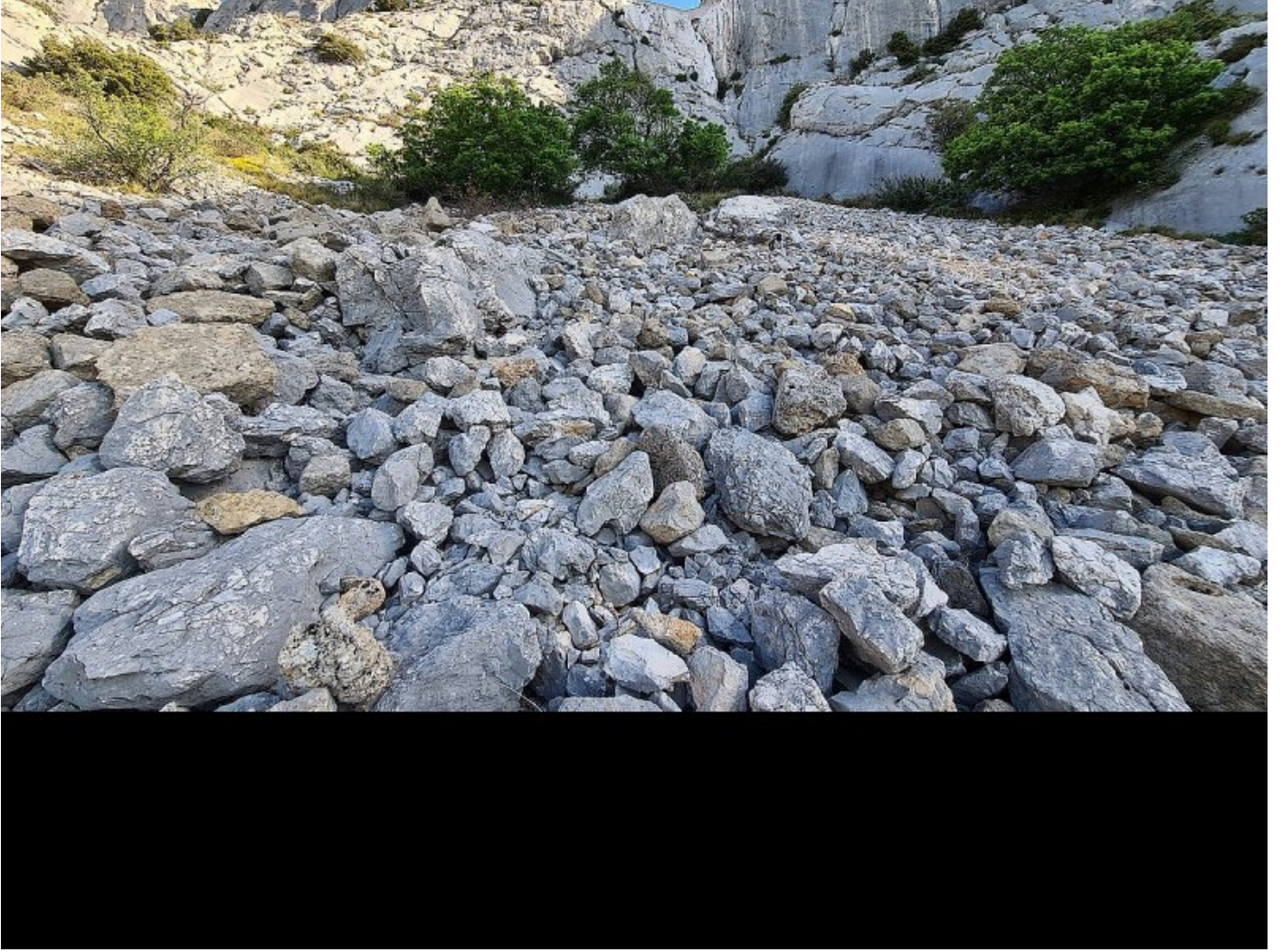




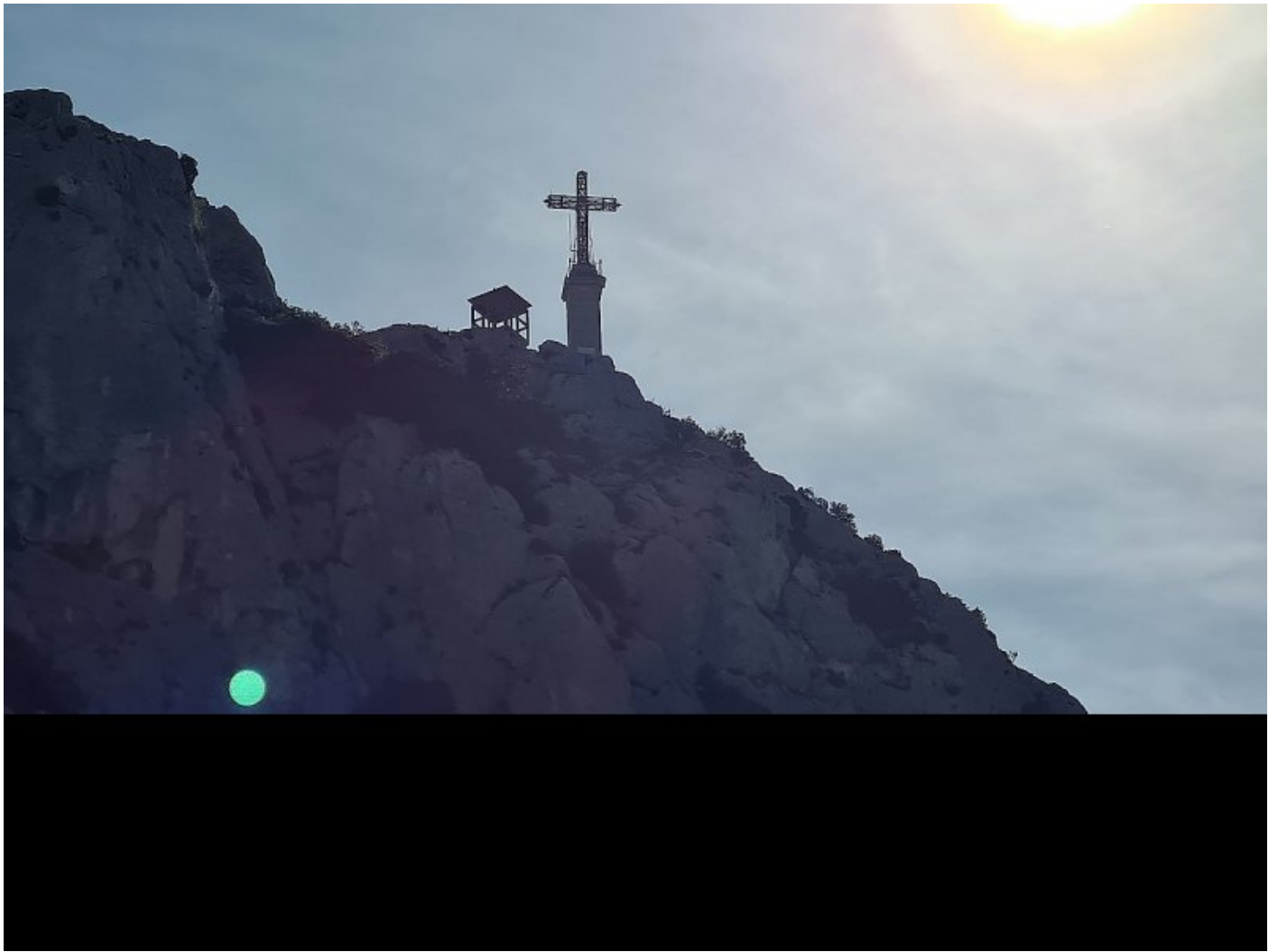


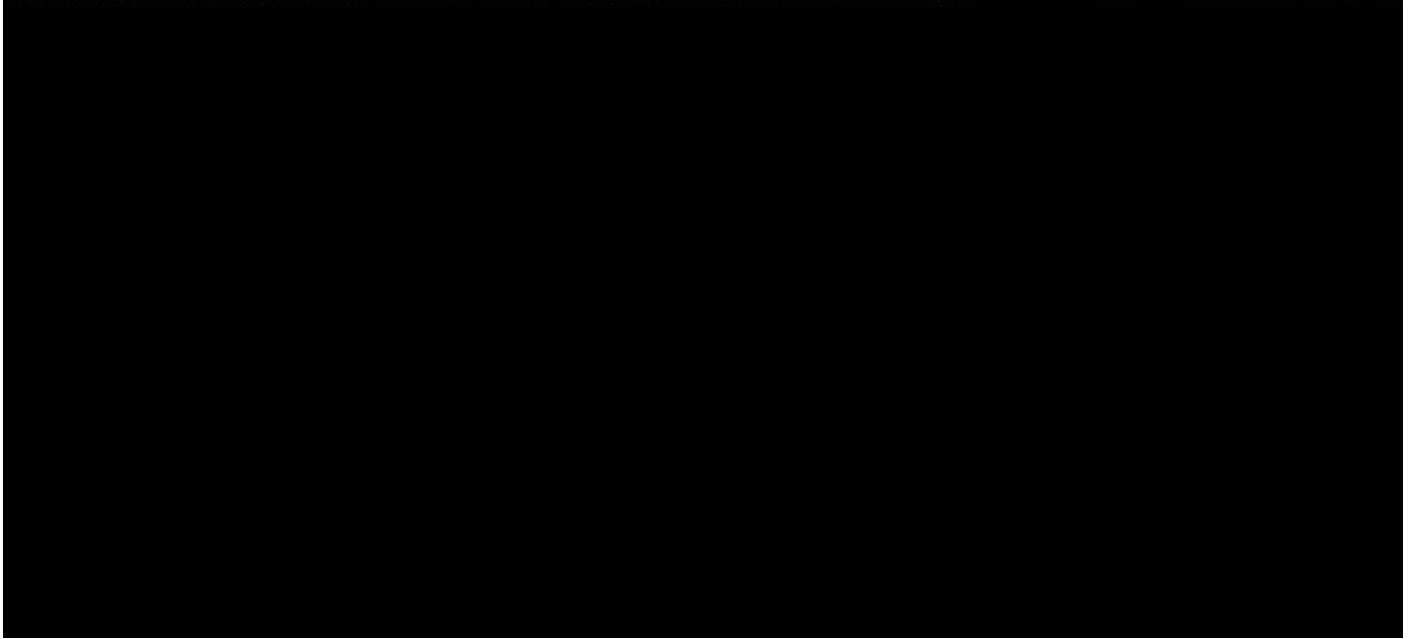


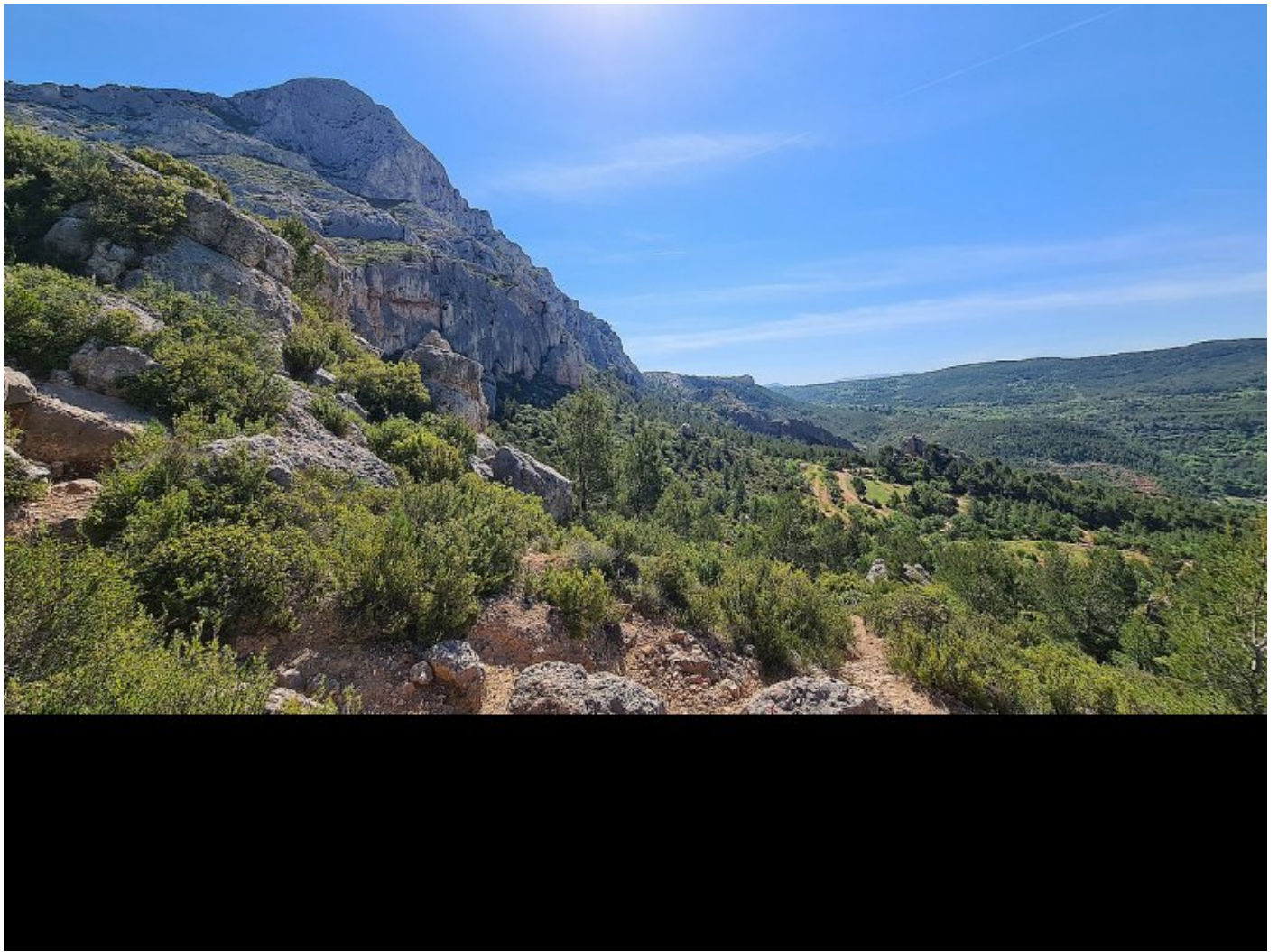


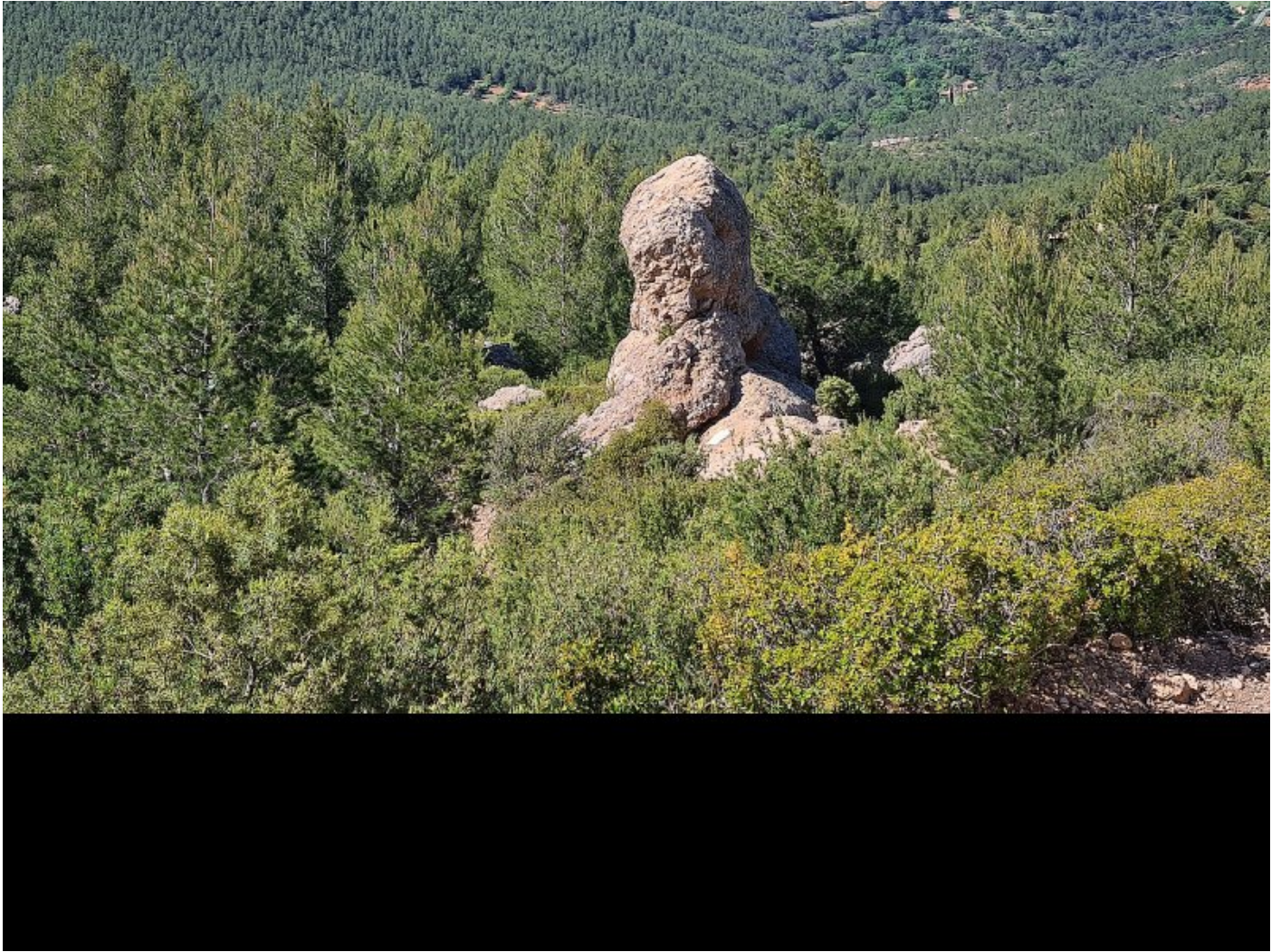




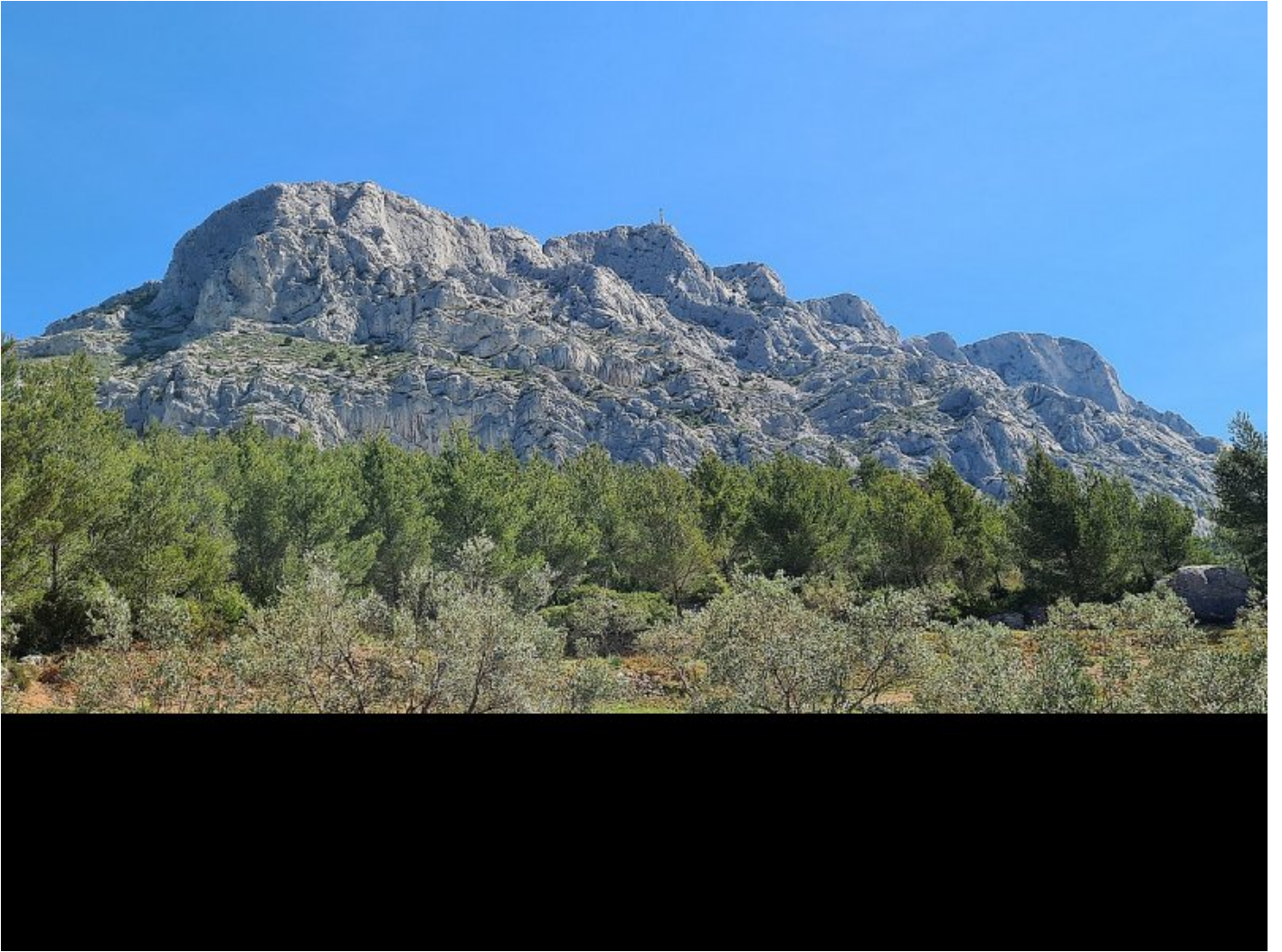


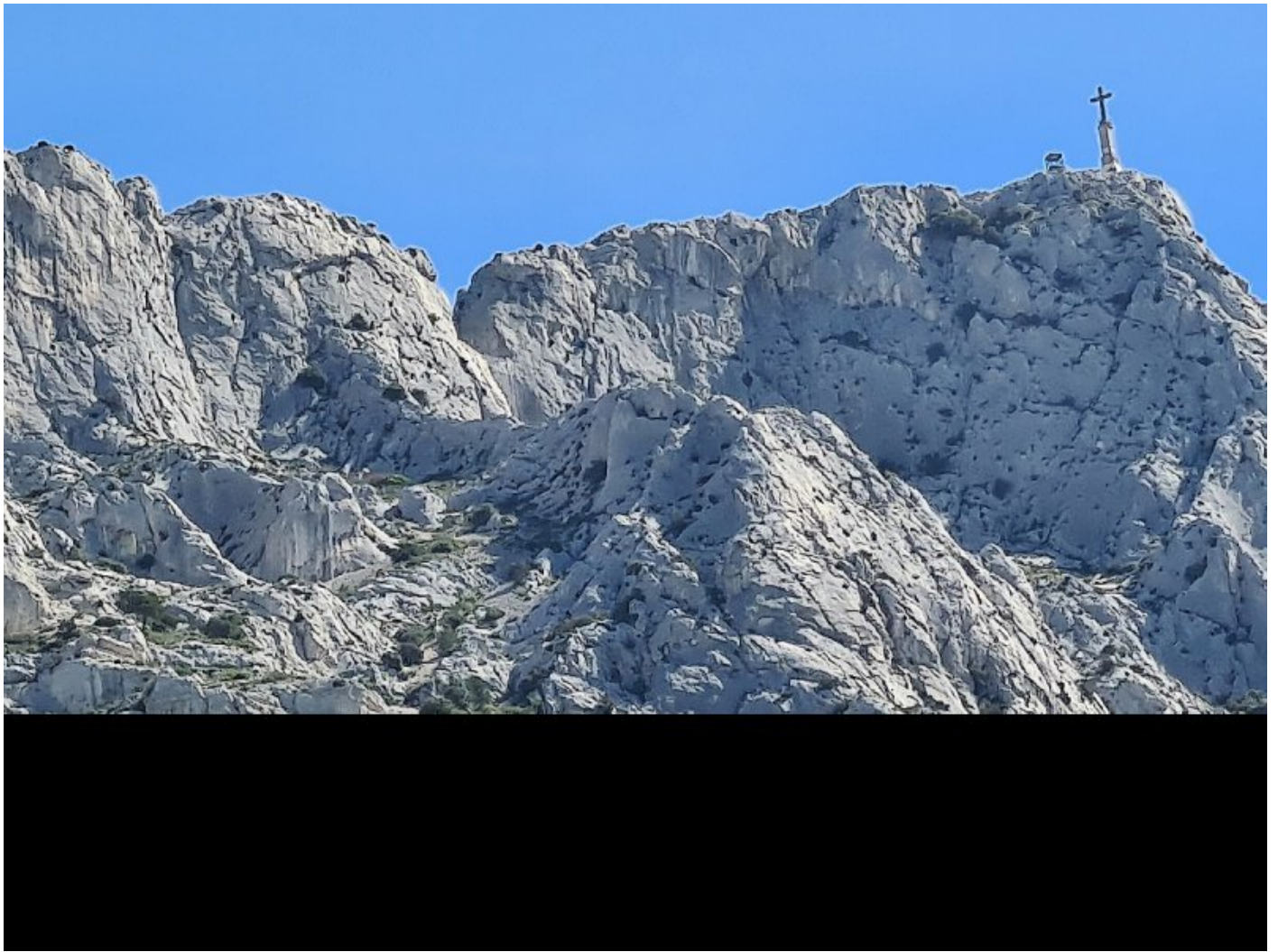


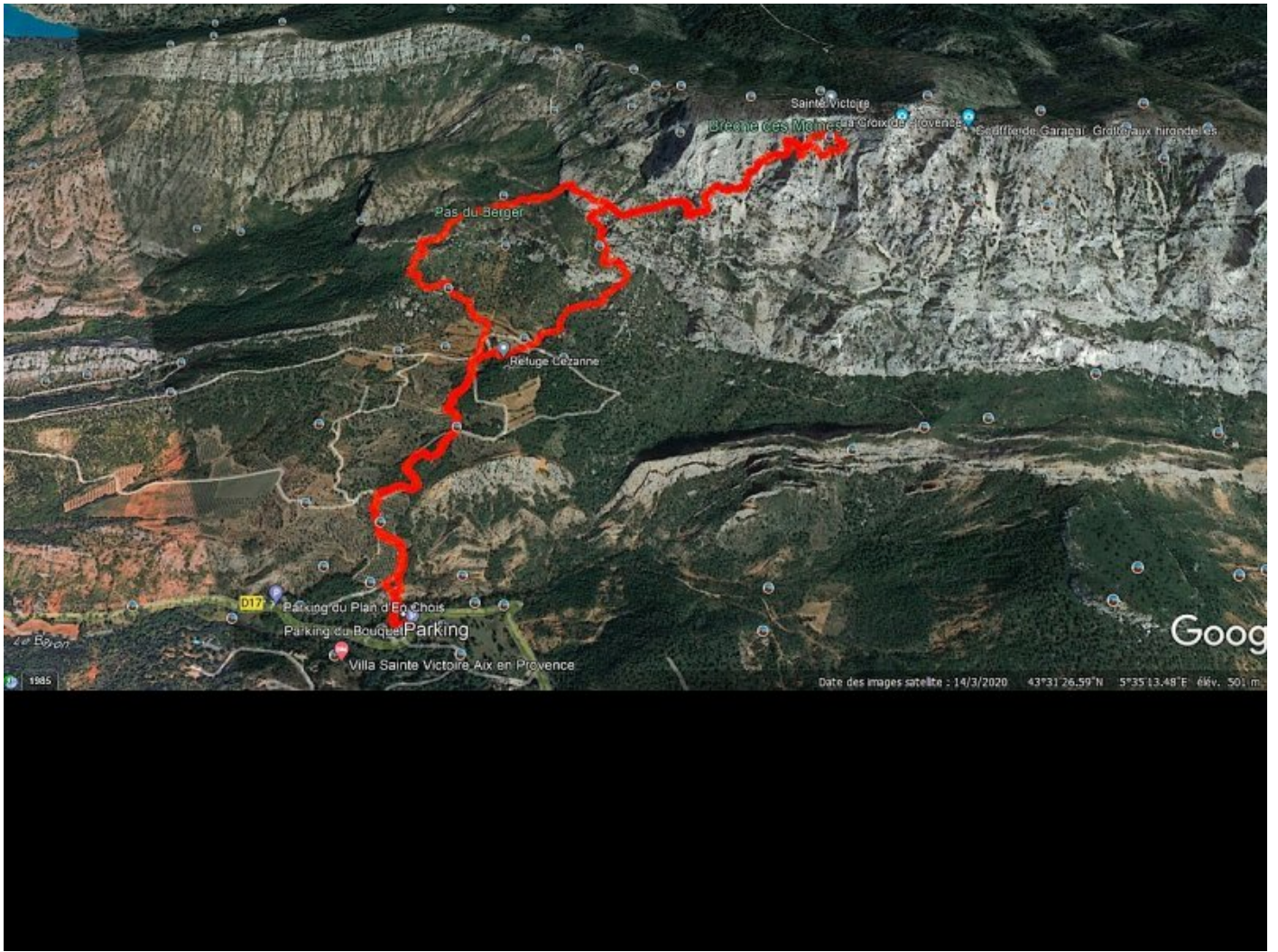


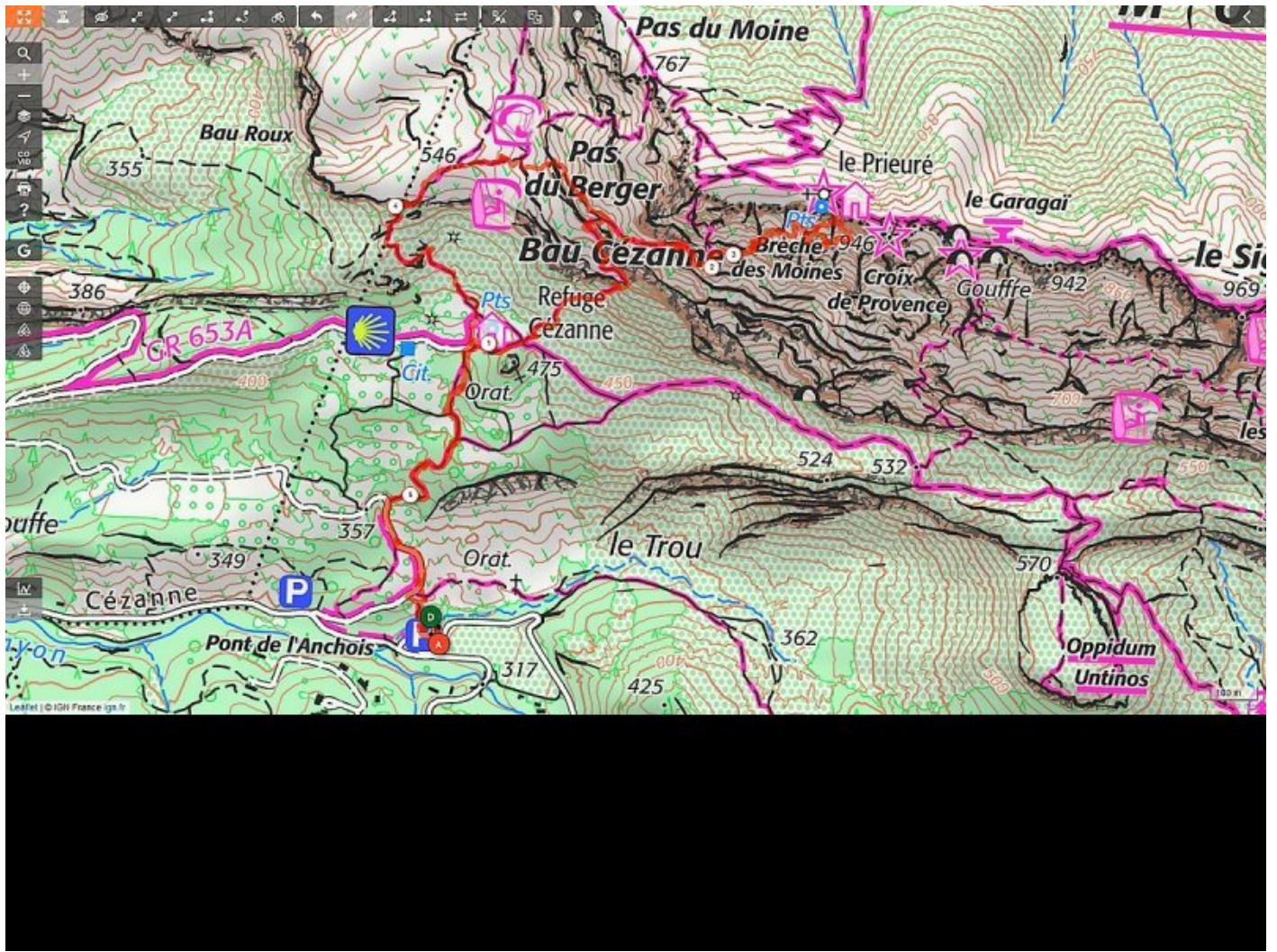


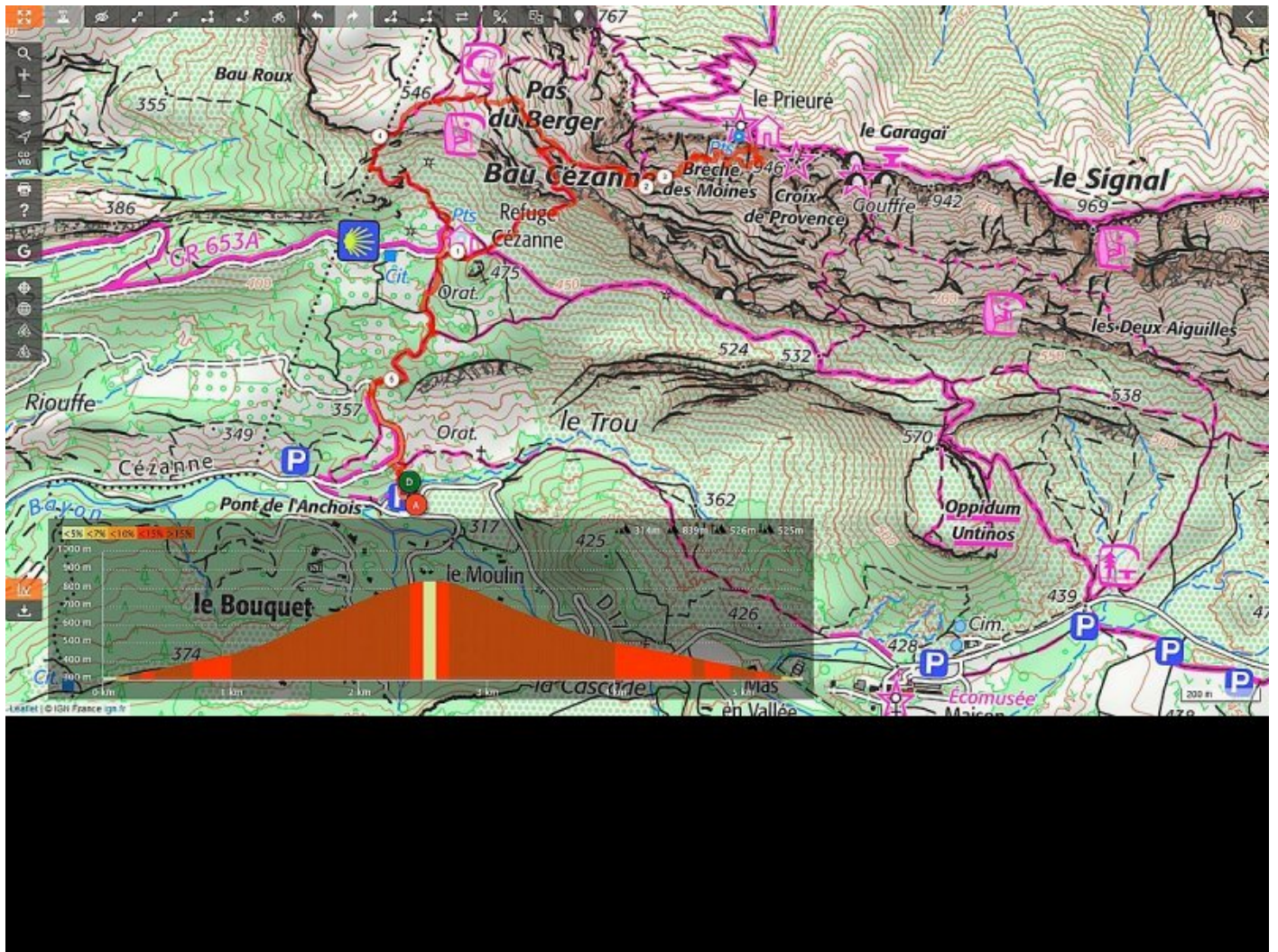






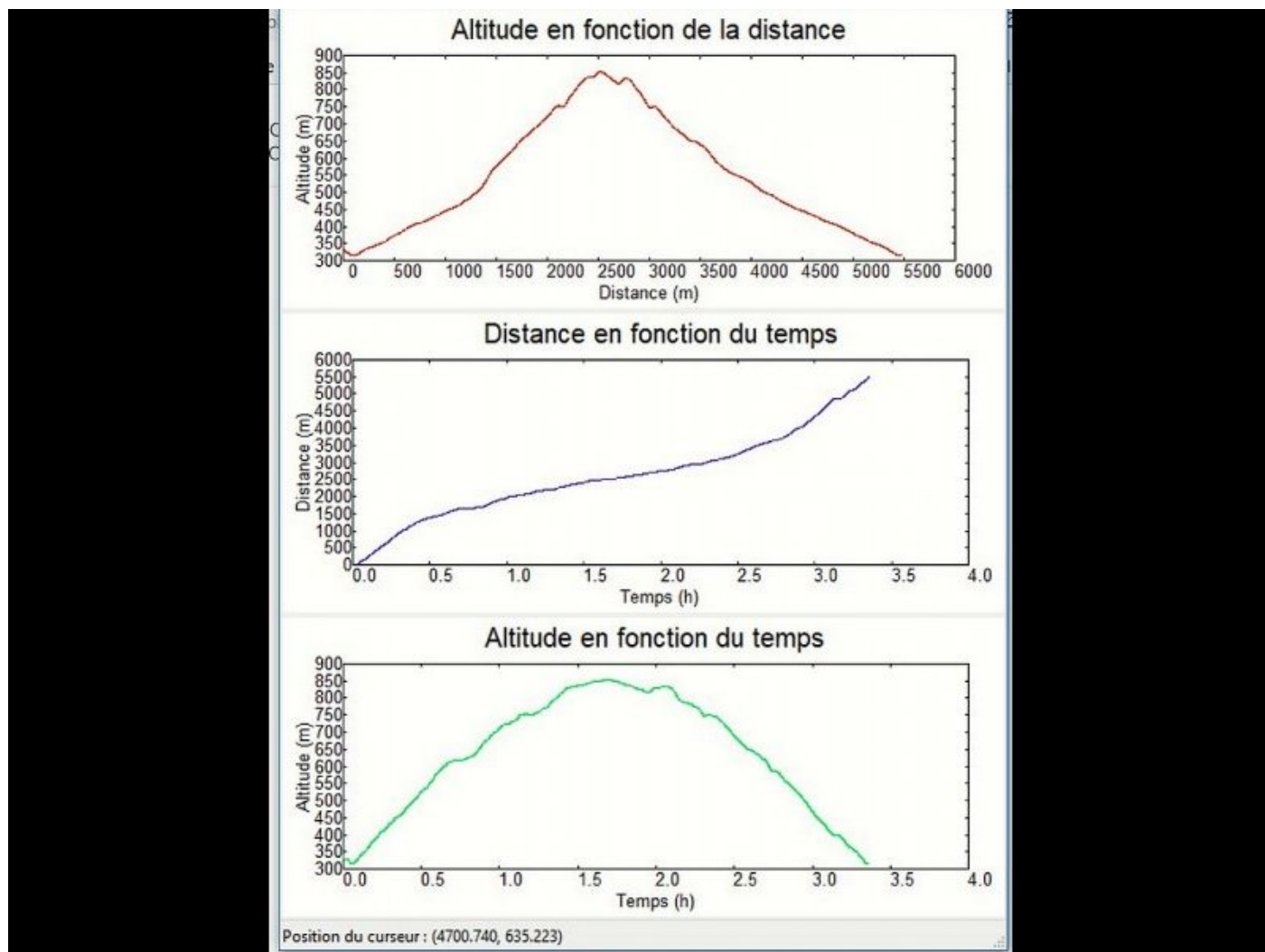






	Départ	Arrivée		
Date	12/05/22	12/05/22	Distance (m)	5479.919
Heure	05:51:50	09:13:40	Durée	03:21:42
Altitude (m)	345	316	Vitesse moy (km/h)	1.630
Altitude min (m)	314		Dénivelé + (m)	561
Altitude max (m)	852		Dénivelé - (m)	590
Altitude moy (m)	547			

Ouverture du fichier réussie.





.cycle-paused:after { display:none; } .texte_infobulle { text-align:left; }